



# LE PARTENARIAT AVEC LA BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE LA MANCHE (BDM)

**Les communes et les EPCI de la Manche** signataires d'une convention avec le Département peuvent bénéficier de l'accompagnement et des services offerts par la bibliothèque départementale.

## QUEL ACCOMPAGNEMENT ?

- Un **référént de secteur** à l'écoute des bibliothèques pour les renseigner et les conseiller sur les services rendus par la BDM et sur toutes les questions relatives à leur fonctionnement. Les responsables de territoire apportent leur expertise sur le suivi des projets et des conventions, les évolutions en cours ou à mener.
- Un soutien technique apporté aux **projets d'investissement** (construction, agrandissement, réaménagement mobilier, équipement informatique) soutenus financièrement par le Département dans le cadre de la politique territoriale.

## QUELS SERVICES ?

### Le prêt de documents et la desserte

- Un fonds de roulement de livres et documents audiovisuels.
- Une actualisation de ce fonds deux à huit fois par an, sur rendez-vous à la BDM.
- La livraison et la reprise des documents choisis et rendus.
- Un service de navettes pour la livraison de documents réservés.



*Pour les bibliothèques municipales des communes de plus de 10 000 habitants, le prêt de documents est réalisé exclusivement sur réservation ou pour répondre à des demandes ponctuelles.*

### Le prêt de supports d'animation

Des expositions, valises thématiques, jeux de société, jeux vidéo, un kit scénique, des tapis de lecture, des kamishibai...

### Les services en ligne

Un bouquet constitué de trois offres consultables à distance sur ordinateur et supports mobiles :

- La **presse** avec **Cafeyn** : plus de 1 600 titres référencés
- Le **cinéma** avec **Médiathèque Numérique** : plus de 5 000 films disponibles
- Les **apprentissages** avec **Tout Apprendre** : plus de 900 formations



*Une participation financière annuelle de 0.10 € par habitant pour l'ensemble du bouquet est demandée à la commune ou l'EPCI partenaire.*

## Les formations

Un programme annuel de formations initiales et continues ainsi que des rencontres professionnelles. Des formations peuvent être co-construites avec une ou plusieurs bibliothèques pour répondre à un besoin spécifique.

## L'action culturelle

- Une programmation annuelle, comprenant notamment le festival de contes *Histoire(s) d'en découdre*, pour organiser des spectacles dans les bibliothèques ou sur leur territoire.



*Une participation financière pour contribuer à la rémunération des artistes ou des intervenants est demandée à la commune ou l'EPCL partenaire.*

- Des appels à projets d'actions culturelles lancés auprès des bibliothèques pour bénéficier d'un soutien technique et financier.

## Les éditions et la communication

- *Le Petit Manchot* : une publication biannuelle avec une sélection de livres et de CD pour les enfants.
- Des supports de communication fournis pour favoriser la médiation des services en ligne, des expositions et des actions culturelles programmées.

## biblio.manche.fr

- Un **accès réservé** sur biblio.manche permet de disposer d'un ensemble de services utiles au fonctionnement des bibliothèques : réservations de documents et d'outils d'animation, inscriptions aux formations, gestion des inscrits aux services en ligne, informations sur l'actualité professionnelle, outils et fiches pratiques.
- biblio.manche annonce les **actualités** et les actions initiées par les bibliothèques de la Manche qui sont également relayées sur la page Facebook de la BDM.



*Les bibliothèques associatives signataires d'une convention avec le Département peuvent bénéficier de la formation et du prêt de supports d'animation.*